

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe
Profil n° 2

Intitulé du poste : **Professeur des ENSA**

Groupe de Disciplines : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Professeurs des ENSA (PCRL)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de : **Paris- la Villette**
Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de Disciplines : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

Discipline : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

CHARGES PEDAGOGIQUES

Il est demandé à l'enseignant d'intervenir à l'échelle de « l'architecture de l'édifice » comme à celle du « projet Urbain ». Il développera dans le cadre de son enseignement la dimension constructive de la conception de projet, avec une attention particulière portée à l'analyse et au processus d'élaboration permettant d'intégrer et d'articuler l'ensemble des échelles en jeu.

L'enseignant sera susceptible de s'engager dans les 3 cycles de formation (Licence Master Doctorat) dispensés à l'ENSAPLV.

- En Licence :

Sur un semestre, l'enseignant assurera la responsabilité d'un groupe de projet (charge horaire de travail environ 120 h) qu'il contribuera à mettre en place au sein de thématiques partagées par les autres groupes de projets.

- En Master :

- L'enseignant s'impliquera dans le thème Patrimoine et mutations, avec un esprit d'ouverture, d'accompagnement et de participation aux autres thèmes en place. Il participera à un enseignement de groupe de projet et/ou à un enseignement de séminaire (charge horaire de travail environ 58 h) et assurera éventuel un cours théorique magistral (28 h) en adéquation avec la thématique de séminaire « Patrimoines et Mutations » ;
- Il interviendra également dans la préparation et l'encadrement des PFE.

- En HMONP (charge horaire de travail environ 25 h) :

L'enseignant interviendra dans l'encadrement des ADE en formation HMONP.

CHARGES COMPLEMENTAIRES

L'enseignant(e) assumera les charges liées à un poste de professeur titulaire et s'impliquera dans :

- le suivi des stages ;
- l'encadrement de mémoires (rapport d'études de licence, mémoire de séminaire de Master, mémoire HMONP) ;
- l'encadrement des PFE, participation aux jurys, expertise et évaluations ;
- l'encadrement de doctorats (au sein du laboratoire de recherche AHTTEP de l'ENSAPLV) ;
- les instances pédagogiques et administratives de l'école (C.A. - C.S. - CEVE – Commissions spécifiques, etc.)
- la réflexion sur la prochaine habilitation de l'école, en réfléchissant à la création d'un cours magistral sur le thème du Patrimoine en licence et/ou en Master.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2174 inscrits en 2014 –2015.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;

4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;

5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc. ;

6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSE 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le groupe de disciplines retenu : TPCAU

La discipline architecturale occupe une place centrale dans l'enseignement de l'architecture. L'architecture s'entend ici dans toutes ses dimensions : la ville, la culture et les connaissances qui la fondent, la nourrissent et auxquels elle participe. Le projet d'architecture est abordé tant du point de vue de sa sphère politique que matérielle et questionné depuis celui de la symbolique.

L'enseignant devra renforcer la cohérence du champ TPCAU et assurer son développement au sein de l'école, notamment en améliorant l'articulation avec les autres champs disciplinaires.

Dans cette perspective l'enseignant participera activement au bilan et à l'analyse critique de la pédagogie pratiquée, ainsi qu'à la définition des évolutions nécessaires dans le corpus général des enseignements de l'école.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017/2018